

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 19 MARS 2024, À 19 H, PAR TEAMS.

Les membres suivants sont présents :

Jessy Béland, représentante du personnel professionnel
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant
Vanessa Rancourt, présidente et membre parent
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement
Véronique Binet, représentante du personnel de direction d'établissement
Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans
Nadine Gauthier, membre parent représentante autre district
Manon Beaudoin, membre représentant la communauté RH
Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière
financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles
Josyanne Vigneault représentante du personnel de soutien

Absences : M^{mes} Isabelle Godbout, directrice générale

Sophie Thibodeau, membre parent représentant le district 01 Dagenais et Du Maillon

Mélanie Lavoie, membre parent représentant autre district

Christine Larouche, personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel

MM. Daniel Forest, membre issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Ghislain Roberge, membre parent représentant autre district

Sont également présents :

Me Manon Fortier, secrétaire générale et responsable des communications

MM. Yves Dubé, directeur général adjoint et directeur du Service aux entreprises

Éric Belzil, directeur des Services ressources financières et du transport scolaire

Jean-François Lachance, consultant en éducation (via TEAMS)

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Ouverture de la séance par la présidente;

La présidente déclare la séance ouverte à 19h02.

1.2 Présences et vérification du quorum;

Après vérification, la Secrétaire générale indique que le quorum est atteint.

2. POINTS COURANTS

2.1 Période de questions du public; Il n'y a aucun public.



2.2 Correspondance;

2.2.1 Lettres de démissions

Me Fortier informe les membres, conformément à l'article 175,8 de la LIP, qu'il y a deux démissions, celles de madame Mélanie Lavoie, membre du Comité de parent et madame Christine Larouche, membre de la communauté.

Me Fortier indique qu'en vertu de la LIP et en raison de la démission de madame Lavoie, le Comité de parents va se rencontrer début avril pour nommer une autre personne membre du Comité de parents.

Pour le poste émanant de la communauté, il est demandé aux membres de leur soumettre des noms que Me Fortier pourra solliciter. De plus, cette dernière fera les vérifications auprès de la personne qui était intéressée l'automne dernier par ce poste.

2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; (CA-24-013)

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 1.1 Ouverture de la séance par la présidente ;
- 1.2 Présences et vérification du quorum;

2. POINTS COURANTS

- 2.1 Période de questions du public;
- 2.2 Correspondance;

2.2.1 Lettres de démissions ;

- 2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour ; (CA-24-013)
- 2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024; (Annexe) (CA-24-014)
- 2.5 Rapport du comité de transport ;

3. RÉSOLUTIONS DU 19 MARS 2024

3.1 (RM) Attribution de contrat de la piste d'athlétisme ; **(CA-24-015)**

4. POINTS D'INFORMATION

5. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Levée de l'assemblée. (CA-24-016)

Résolution CA-24-013

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que l'ordre du jour de la séance ORDINAIRE du 19 mars 2024 soit accepté tel quel.



2.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2024 ; (Annexe) (CA-24-014)

Résolution CA-24-014

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 février 2024 Il est proposé par madame Jade Bouchard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2024 tel que présenté.

Adopté

2.5 Rapport du comité de transport

Monsieur Belzil fait un compte rendu de la rencontre du Comité de transport qui a eu lieu le jeudi 14 mars dernier.

3. RÉSOLUTION DU 19 MARS 2024

3.1 Attribution de contrat de la piste d'athlétisme (**CA-24-015**)

Résolution CA-24-015

Attribution de contrat de la piste d'athlétisme et du remplacement de la conduite pluviale ATTENDU la vétusté de la piste d'athlétisme de la Polyno;

ATTENDU la vétusté de la conduite pluviale adjacente à la piste d'athlétisme de la Polyno;

ATTENDU que la conduite pluviale doit être remplacée indépendamment et préalablement à des travaux sur la piste d'athlétisme;

ATTENDU le financement dans le cadre de la mesure 50622 en Maintien de bâtiment 2023-2024 approuvé par le ministère de l'Éducation;

ATTENDU la Convention d'aide financière du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES) de la Direction des infrastructures, des événements et de la gestion financière du loisir et du sport (DIEGFLS) à hauteur de 2 227 646,70\$;

ATTENDU qu'en vertu de la résolution TGDS-2020-1 fait par l'instance dirigeant du CSSLA, le Centre de services scolaire s'est engagé à investir à une hauteur de 500 000\$ dans le projet;

ATTENDU qu'un appel d'offres publiques 2022-12-22 (003) / 1792922 - Réhabilitation et aménagement de la piste d'athlétisme et d'une conduite pluviale Polyno s'est tenu du 20 décembre 2023 au 14 mars 2024;

ATTENDU que les soumissions reçues ont fait l'objet d'une vérification de conformité par Norinfra Services d'ingénierie;



ATTENDU que Norinfra Services d'ingénierie recommande l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit TEM Entrepreneur général pour un montant de 3 407 514.89\$;

Il est proposé par madame Josyanne Vigneault et unanimement résolu d'octroyer le contrat de réhabilitation et d'aménagement de la piste d'athlétisme et du remplacement de la conduite pluviale à TEM entrepreneur général pour un montant de 3 407 514.89\$ avant taxes.

Il est également résolu de mandater monsieur Yves Dubé, directeur adjoint du CSSLA à signer le contrat de réhabilitation et d'aménagement de la piste d'athlétisme et du remplacement de la conduite pluviale avec TEM entrepreneur général pour un montant de 3 407 514.89\$ avant taxes.

Adopté

4. POINTS D'INFORMATION

Madame Vanessa Rancourt nous indique qu'il y aura deux tables de travail, une pour les résultats du monitorage et la seconde pour les rôles et responsabilités des comités de gouvernance au cours du mois d'avril.

5. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Levée de l'assemblée. (CA-24-016)

Résolution CA-24-016Fermeture de la séance ordinaire

Il est proposé par madame Kathleen Bouchard et unanimement résolu de lever la séance.

La séance se termine à 19h25.

Adopté